

#22
avril 2011

Communauté de Communes du Créonnais

Communes de Baron, Blésignac, Créon, Croignon, Cursan, Haux, La Sauve-Majeure, Le Pout, Lignan de Bordeaux, Loupes, Madirac, Sadirac, Saint-Genès-de-Lombaud et Saint-Léon.

www.cc-creonnais.fr

le Mag

Le Créonnais :

Améliorer les conditions
de vie de chacun



Dossier p4



Blésignac : Maison de Lafont (anciennement maison du juge).

La fibre optique est arrivée
sur le territoire



P3

EDITO

L'attractivité résidentielle incontestable du territoire, des rythmes de croissance particulièrement élevés, une forte demande en accession et/ou en location face à une insuffisance caractérisée de l'offre (hors constructions nouvelles), ont naturellement conduit les élus des 14 communes de la Communauté de Communes du Créonnais à se pencher sur le problème du logement et à réserver une part importante dans ce Mag 22.

L'étude diagnostic confiée au cabinet d'études URBANIS en 2010 fait clairement apparaître à la fois un fort déficit « locatif », mais aussi un parc important de logements vétustes, vacants, inconfortables voire insalubres.

Ce constat rentre tout à fait dans les finalités des opérations dites OPAH (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat) encouragées depuis de nombreuses années par les Pouvoirs Publics, et autorisant la mise en place d'aides financières diverses, destinées à inciter avec le concours des collectivités, les propriétaires à la rénovation du « bâti » existant.

Les besoins sont à présents identifiés ; les objectifs de l'opération OPAH, qui rentre à présent dans sa phase opérationnelle, sont de nature variée :

- lutter contre l'habitat insalubre voire indigne ;
 - réduire le nombre de logements inoccupés ;
 - proposer une offre locative à des prix raisonnables ;
 - redynamiser les centres bourgs ;
 - favoriser le maintien sur place des habitants ;
 - permettre l'accueil de nouveaux habitants ;
 - réduire la consommation d'espace ;
 - dynamiser l'emploi par recours à l'artisanat local ;
- ...et bien d'autres avantages qu'il serait long d'énumérer ici.

Cette opération d'envergure doit ainsi se dérouler sur 3 voire 4 ans.

La Communauté de Communes et les communes se sont étroitement associées autour d'une volonté unanime d'amélioration de l'habitat existant.

Vous trouverez dans cette plaquette des éléments chiffrés, qui achèveront, j'en suis persuadé, de vous convaincre sur la pertinence de notre décision.

Bernard LE GOREC
Président de la Communauté
de Communes du Créonnais

ACTUALITÉS

Portage des repas à domicile



Après une enquête réalisée auprès des personnes âgées du territoire, la Communauté de Communes du Créonnais a décidé de mettre en œuvre un système de portage des repas à domicile pour les personnes isolées ou dépendantes.

Après la réunion de la commission du 23/02/11, un appel d'offre a été lancé le 1^{er} février auprès de professionnels afin de faire préparer et livrer les repas.

2 prestataires se sont manifestés, et ont proposé à la commission la possibilité de goûter des échantillons de repas.

Le nom du prestataire retenu sera révélé lors du prochain conseil communautaire. La mise en œuvre de ce service devrait se faire très rapidement le 1^{er} mai ou le 1^{er} juin au plus tard.

Pour plus de renseignements, contactez Marion Couzet au 05 57 34 27 97.

Elue référente : Dany Crépeaux



Bienvenue à...

Bienvenue à Marion CROUZET notre nouvelle collaboratrice chargée de la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale, qui remplacera désormais Christèle DUBOS.

Ses coordonnées : 05 57 34 27 97 - 06 28 50 70 67

ALSH - où en est on ?

L'ALSH de la Communauté de Communes du Créonnais restera sur Sadirac au moins jusqu'en 2014, grâce à une convention tripartite qui devrait être signée début mai entre la mairie de Sadirac, Loisirs Jeunes en Créonnais, et la Communauté de Communes du Créonnais (avec possibilité de tacite reconduction au delà de 2014), actant ainsi l'esprit de solidarité de mise entre CC et communes membres.

Ainsi, seront mis à la disposition de l'ALSH, tous les bâtiments habituels, et s'y ajouteront la création d'un bureau de direction, et d'un espace d'évolution de 100 m² : ces nouveaux aménagements devraient permettre non seulement un meilleur accueil des enfants, mais également de meilleures conditions de travail pour le personnel. En outre, le cabinet mandaté par la CCC pour analyser les besoins des autres activités envisagées telles que siège, bureau CIAS, école de musique... continue son étude ; une prochaine réunion de travail dans ce sens, est prévue le 10 mai prochain.

Gironde Numérique

où en est on du haut débit sur le territoire ?

Ces derniers mois, les routes du territoire ont été parcourues de tranchées destinées à la pose de fibre optique afin d'apporter le haut débit sur nos communes.

Les travaux sont aujourd'hui terminés : sur 6555 lignes téléphoniques, seules 16 lignes ne sont pas raccordées au haut débit : 11 seront traitées dans le cadre d'un plan de dé-saturation par France Télécom. Les titulaires des 5 lignes inéligibles restantes se verront donc attribuer par le syndicat Gironde Numérique, 200 € de subvention pour installer une connexion satellite. Le schéma directeur mis en place pour une montée en très haut débit (THD – fibre optique) rendra ses conclusions au cours du 1^{er} semestre 2011, car toutes les lignes aujourd'hui n'ont pas le 2 méga. Or, les opérateurs de téléphonie proposent des offres TV/ADSL qui demandent une puissance minimale de 2 méga pour fonctionner. Une réunion entre les élus du territoire et Yann Breton technicien au syndicat Gironde Numérique s'est tenue le 29 mars dernier, pour faire le bilan de la première phase.

Pour tout renseignement : www.girondenumerique.fr
Elu référent : Nicolas Tarbes



Les entreprises, collectivités et sites administratifs souhaitant souscrire à une connexion internet fibre optique peuvent, dès à présent, contacter les opérateurs professionnels qui s'appuieront sur l'infrastructure mise en place par Gironde Numérique.

Le Contrat Enfance Jeunesse (2010/2013) renouvelé

Le contrat enfance jeunesse a été signé le 14 mars dernier entre les différents partenaires à savoir la CAF, la MSA et la Communauté de Communes du Créonnais, prolongeant ainsi jusqu'en 2013, les actions en faveur de la jeunesse et de la petite enfance (la CAF étant au côté des communes depuis 1983).

3 associations sont bénéficiaires du financement de la CAF, à savoir Ribambule, Loisirs Jeunes en Créonnais et Kaléidoscope, ainsi que 4 accueils périscolaires communaux. La Communauté de Communes participe à hauteur de 40% de l'ensemble des budgets de fonctionnement des 3 associations. Cela représente un quart du budget de fonctionnement annuel de la CCC. La CAF et la MSA accompagnent la CCC à hauteur de 44% de ses dépenses, *sous réserve d'atteindre les taux d'occupation contractualisés et de garantir plusieurs critères de qualité.*

Qu'est-ce qu'un Contrat Enfance Jeunesse, et à quoi sert-il ?

Aussi appelé « Prestation service enfance jeunesse », il se définit comme un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la CAF et la CCC en faveur d'une action sociale globale et concertée pour l'accueil des enfants résidant sur le territoire communautaire.

Il répond en outre à un triple objectif : qualité et variété des modes d'accueil ; universalité de la couverture de la population quel que soit son statut ; cohérence et équité au niveau de la charge financière résiduelle pesant sur les familles.



Alain DUC administrateur de la MSA, Marie-Christine FALLEUR directrice adjointe de la CAF 33 et Bernard LE GOREC président de la CCC signent le contrat enfance jeunesse.

Le CEJ signé le 14 mars comporte 4 grands axes :

- Favoriser la cohésion sociale
- Soutenir la fonction parentale
- Favoriser le développement harmonieux de l'enfant et du jeune
- Conforter la coordination des actions enfance/jeunesse.

Sachant que le public des moins de 18 ans sur notre territoire représente 27 % de la population, et que les actions enfance jeunesse en 2010 touchent plus de 12 % de cette tranche d'âge.

En outre, en plus de ce contrat, la CAF intervient par un financement « en direct » auprès des associations et également en soutien à des opérations spécifiques.

La CCC c'est :

- **96** places en accueil petite enfance 0 à 3 ans (4 multi-accueil + 1 RAM)
 - **282** places chez les assistantes maternelles
- **255** places en accueil de loisirs 3/17 ans
 - centre de loisirs 3/12 ans
 - sport vacances et écoles multi-sport 3/2 ans
 - points jeunes 12/17 ans
- **196** places en accueil périscolaire 3/12 ans (sur 4 communes)

La Communauté de Communes, partenaire de la 12^e édition de la Nuit de la Sauve

La Nuit de la Sauve est à la fois une association et une manifestation qui a pour objet la promotion de l'Abbaye par l'organisation d'un week-end historique dans l'enceinte même du bâtiment. C'est ainsi que chaque année, les 67 membres et une bonne centaine de participants, organisent une manifestation qui attire plusieurs centaines de spectateurs parfois venus de très loin, sous la houlette de Jean-Luc Delage le metteur en scène, sur un scénario de Jacques Boireau, et une réalisation d'Eclipsonic, avec le soutien financier de la CCC.

Rendez-vous donc pour le premier week-end de septembre avec comme thème cette année : « La fondation de l'Abbaye ».



En bref

• Les personnes intéressées pour recevoir le mag en format numérique peuvent s'inscrire à la newsletter : www.cc-creonnais.fr

• Les communes de Lignan de Bordeaux et de Cursan viennent de mettre en ligne leur site internet : www.lignan-de-bordeaux.fr
www.cursan.fr



Offrir un logement décent à chacun.



Améliorer les conditions de vie de chacun

Michel DOUENCE, vous êtes vice-président de la CCC en charge du logement. Pourquoi une nouvelle opération de programmation et d'amélioration de l'habitat sur notre territoire ?

MD : En 2007, une étude préalable au niveau du pays Cœur Entre deux Mers, constate que sur 14 000 habitants du Créonnais, 10 % sont pas ou mal logés.

Au vu de ces résultats, une étude diagnostic est commandée par la Communauté de Communes du Créonnais à la société Urbanis (subventionnée à 80 % par l'État, le Conseil général et le Conseil régional) et fait ressortir la situation suivante :

- Le territoire des 14 communes de la CCC est caractérisé par une forte attractivité résidentielle ; le taux moyen de croissance de la population étant de 2.5 % contre 1.1 % en Gironde.
- L'offre de logement est en décalage avec les besoins : 6000 logements dont 90 % de résidences principales : 73 % de propriétaires occupants (50 % en Gironde) ; un marché grandement orienté vers l'accession à la propriété et une insuffisance de l'offre locative au regard de la demande ; enfin un parc de logements inadaptés aux évolutions actuelles de la population.
- Des difficultés sociales concernant plus de la moitié des ménages, avec un revenu médian inférieur à la moyenne départementale : 3500 ménages pauvres ou modestes ; 61 % de propriétaires occupants contre 54 % en Gironde ; 650 propriétaires occupants éligibles aux aides de l'Anah (*voir lexique*) avec une vingtaine de situations d'habitations dégradées connues.



La mise aux normes des assainissements individuels représentera une des actions à mener durant cette OPAH.

- Un logement sur cinq n'a pas tous les éléments de confort, soit 1150 logements, un logement sur quatre datant d'avant 1948 : 310 logements repérés lors de l'enquête comme nécessitant visiblement des travaux, dont un fort besoin de mise aux normes des assainissements individuels.

« **Le 115 c'est très bien, améliorer les conditions de vie de chacun, c'est bien mieux !** »



Il manque en gros sur notre territoire dans le parc ancien, 24 logements pour personnes vivants en grande difficulté, 100 logements à loyer modéré conformes, 100 logements à loyer conventionné corrects.



Habitat ancien sur Croignon

L'étude a donc été présentée au conseil communautaire : que va-t-il se passer maintenant ?

MD : La volonté politique de la totalité des élus est de répondre favorablement à cette étude par la mise en route d'une phase de réalisation (suivi/animation) qui va se traduire par un appel d'offre afin de constituer une équipe de 4 personnes (architecte – chef de travaux – agent social – agent bancaire). Durant 3 ans, cette équipe sera mise gratuitement à la disposition des habitants propriétaires bailleurs ou occupants, afin de déterminer les améliorations à apporter concernant :

- l'isolation (murs et fenêtres)
- le chauffage
- le ravalement des façades (peintures...).

Qui pourra en bénéficier ?

MD : Les bénéficiaires prioritaires seront bien sûr les personnes à faible revenu, les personnes vivants dans des conditions d'habitation détériorée, les propriétaires mal logés, les propriétaires bailleurs souhaitant réaliser un logement à loyer conventionné.

Qui va payer et combien ?

MD : Pour chaque logement, les aides seront dépendantes du revenus des habitants : ainsi, ces aides varieront de 25 à 75 % du montant des travaux.

L'État, le Conseil général, le conseil régional, et la Communauté de Communes verseront environ 1.5 millions d'euros. L'objectif poursuivi étant de rénover environ 130 logements sur le territoire, chaque logement pourrait bénéficier de 11 000 € de travaux, ce qui est loin d'être négligeable !

De plus, l'ouverture de ces chantiers supplémentaires sur nos 14 communes, pourra entraîner un volume de travaux d'environ 3 millions d'euros pour nos artisans locaux.

En outre, les banques, compagnies d'assurances, artisans, entrepreneurs, organismes sociaux pourront, à terme, devenir partenaire de cette opération d'envergure.

Concrètement ?

MD : Chaque commune, chaque conseil municipal, chaque CCAS sera appelé à abonder sur des thèmes municipaux choisis pour aider cette volonté politique consensuelle, de telle sorte que chaque commune, chez elle, bénéficiera de subventions pour ses habitants, locataires ou propriétaires pour une durée de 3 ans.

En conclusion, Michel DOUENCE, que pensez-vous de cette opération et que va-t-elle apporter ?

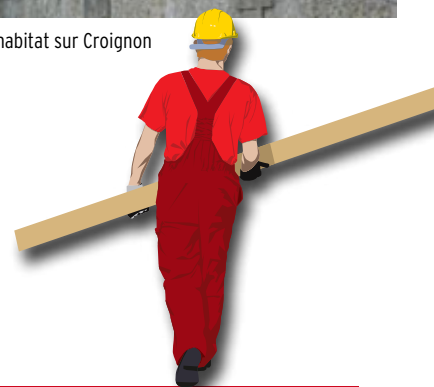
Nous ne pouvons plus admettre à notre époque que des personnes vivent dans des conditions d'habitat indigne. (Il y aurait plus de 100 000 logements à rénover en France !)

L'étude nous a permis de déterminer des enjeux et des actions à mener comme l'aide aux propriétaires occupants modestes, l'amélioration thermique des logements, la mise aux normes des assainissements individuels, la construction de logements à loyers conventionnés à caractère social, sans oublier le maintien à domicile des personnes âgées et la lutte contre la vacance de logements anciens.

L'OPAH est une des priorités pour les élus du Créonnais. Un constat a été dressé, maintenant à nous d'agir en collaboration avec les services de l'Agence Nationale de l'Habitat, la région et le département !



Rénovation habitat sur Croignon



Lexique

- **ANAH** : Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat <http://www.anah.fr/>
- **APL** : Aide Personnalisée au Logement
- **DDE** : Direction Départementale de l'Équipement
- **OPAH** : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- **PAH** : Prime à l'Amélioration de l'Habitat
- **SMOPAH** : Syndicat Mixte de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- **TADB** : Taxe Additionnelle de Droit au Bail

Et le Développement Durable ?



Dans le cadre de sa politique de développement durable, la Communauté de Communes du Créonnais s'est dotée en fin d'année 2010 d'un agenda 21.

Vous avez dit Agenda 21 ?

Projet global, concret et cohérent se traduisant par un programme d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants, économiser les ressources du territoire et protéger son environnement.

Ainsi, l'agenda 21 communautaire s'organise en 46 actions concrètes réparties sur 6 enjeux (en lien avec les finalités nationales) :

- promouvoir les initiatives éco-responsables et durables locales
- sensibiliser à la maîtrise des différentes énergies
- améliorer l'organisation des modes de transports collectifs ou à la demande et réduire les déplacements
- préserver les ressources naturelles (eau, air...)
- promouvoir et développer l'économie locale
- encourager et favoriser la participation citoyenne.

Plusieurs actions nécessitant peu de crédits, adaptées aux réalités locales et ciblant un large public ont été sélectionnées pour l'année 2011 :

- La mise en place d'un réseau de co-voiturage sur le Créonnais
- L'aide au développement de l'agriculture locale
- La promotion d'une offre touristique éco-responsable
- La création d'un groupe de travail et d'échanges regroupant élus, citoyens et partenaires locaux (associations, entreprises...)
- L'instauration du tri des déchets et la réduction de la consommation d'eau dans les équipements intercommunaux
- La valorisation des manifestations durables communales
- L'accompagnement des associations locales dans l'élaboration des projets éco-responsables
- Des conférences et des temps d'échanges citoyens
- L'accompagnement des projets liées à la réalisation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat...

Vous pourrez suivre la mise en place de ces actions par le biais du magazine et du portail internet communautaire, qui s'en feront l'écho régulièrement.



L'équipe organisatrice du Salon du Développement Durable de Baron : Stéphanie Mesnier, Christophe Delpino, Charlotte Bonnet, Sophie Sorin (de gauche à droite).

Salon du Développement Durable

Pour la 3^e année consécutive, Baron organise avec le soutien de la Communauté de Communes son salon du développement durable, le **dimanche 3 avril**. Présente lors de ce salon, la Communauté de Communes proposera une exposition interactive présentée sous forme d'un outil mobile et modulable, comportant des « ateliers découverte » sur l'efficacité énergétique et ses métiers inhérents :

- L'efficacité énergétique et le développement durable
- L'efficacité énergétique et l'énergie
- L'efficacité énergétique et la rénovation :

« Comment rénover sa maison et la rendre plus écologique et plus confortable tout en choisissant les solutions les mieux adaptées ? »

Cette exposition sera également proposée lors de la semaine nationale du développement durable (1^{er}-7 avril) à la mairie de Baron les lundi 4 avril, mardi 5 avril et jeudi 7 avril de 14h30 à 17h.

N'hésitez pas à venir participer à ces présentations !

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la CCC (Jeanne Etcheverry) au 05 57 34 57 03.

Elus référents : Jean-Michel Begey et Patrick Bonnier

« Ptit' Déj » en Créonnais

2^{ème} édition des « Ptit' Déj », organisée par la Communauté de Communes du Créonnais à la mairie de Créon, à destination des secrétaires de mairies et personnels administratifs.

Une matinée de travail, placée surtout sous le signe de la convivialité et de l'échange. 2 thèmes ont été proposés aux participants : la présentation des actions et projets menés par la Communauté de Communes, et

l'exécution budgétaire, en partenariat avec la trésorerie de Créon et la participation de Madame Arrouays, de MM Peeters, Mangal et Piris.

Des rencontres intéressantes pour tous, qui, outre l'aspect professionnel et technique, présentent l'avantage de resserrer les liens communautaires auprès des personnels des 14 communes.

Une autre matinée « Ptit' Déj » sera organisée

dans quelques mois autour du thème du social.



BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



Les portes et fenêtres du multi accueil de Créon seront munies d'un double vitrage.

Les Bâtiments aussi

Jean Pierre SEURIN est vice-président chargé des bâtiments communautaires. Il a repris cette fonction il y a 8 mois : sa mission est double, améliorer l'entretien des bâtiments, tout en réduisant les dépenses. Comment faire ?

JP SEURIN : en quoi consiste exactement votre rôle ?

« En quelques mots, j'évalue les besoins, je commande les travaux adéquats, et je surveille la bonne exécution de ces derniers.

En fait, afin d'améliorer et de cibler l'efficacité des prestations en cours, les contrats de maintenance qui nous liaient à des prestataires et qui arrivaient à échéance ont été remis à plat, renégociés, pour arriver à un protocole de services plus en phase avec les nouveaux besoins des structures, ce qui implique :

- L'abandon des contrats de type global, mais prestation à la demande, ce qui devrait permettre de rationaliser les dépenses.

- Une implication renforcée des utilisateurs qui sont désormais partie prenante dans la vie de leur structure.

- Des remontées régulières d'informations au vice-président, qui après analyse du besoin donne l'ordre de réparation.

Les économies ainsi escomptées pourront être affectées à des travaux d'amélioration sur les bâtiments communautaires. »

Que s'est-il passé au niveau des bâtiments depuis 8 mois ?

« A la salle omnisport, la centrale alarme a été changée, la sécurisation extérieure a été finalisée, certaines malfaçons architecturales ont été prises en charge, ainsi que quelques aménagements internes de confort et de sécurité.

Pour les multi accueil, l'entretien traditionnel, (chaudières, toitures, assainissement...).

Des travaux de confortement du bâtiment du siège de la CCC ont été entrepris, notamment pour l'injection de résines dans les fondations, et la réfection du réseau d'écoulement des eaux usées.

Un gros chantier s'est terminé avec les travaux d'aménagement du parking paysager concernant la mise en valeur de la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais, pour un coût total de 144 119 € dont 20 000 € de subvention de l'Etat. »

Vos projets 2011 ?

« Nous allons procéder au changement des portes et fenêtres et menuiseries du multi accueil de Créon (double vitrage ; isolation des plafonds) pour un montant estimé à 56 676 € TTC. Ces travaux devraient améliorer le confort des enfants et du personnel, et amener une réduction significative de la consommation d'énergie. »

Les bibliothèques bientôt en réseau

6 des 14 communes de la CCC, Baron, Croignon, Créon, Haux, la Sauve Majeure et Sadirac, sont équipées de bibliothèques ou de points lecture. L'ensemble de ces équipements fonctionne essentiellement grâce à des équipes de bénévoles qui en assurent la gestion et l'animation.

Une étude a été menée par le cabinet Emergences Sud, en partenariat avec les communes gestionnaires d'une bibliothèque, de laquelle ressort le fait que la CCC pourra mettre sa compétence au service de la lecture publique, ce qui permettra d'améliorer et d'offrir plus de services, plus de choix, ainsi qu'un meilleur accès à la lecture.

Renseignements : Camille Dupeyron au 05 57 34 57 02.

Elus référents : Jean-François Thillet et Nathalie Aubin

L'Actu des bibliothèques

CRÉON

- **Mercredi 6 avril : Rendez-vous Contes ! «Les vilains»** à partir de 10 h.
- **Mercredi 20 avril : Opération Jobs d'été.**
Rens. 05 57 34 42 55

SADIRAC

- **Jedi 6 mai : Les rencontres de l'Université du Temps Libre** à 17h.
- **Mercredi 11 mai : Rendez-vous Contes ! «Bigorneaux, crevettes et compagnie»** à 10h30.
- **Du 24 au 28 mai : Election «Prix Lire-Elire».** Pensez à aller voter à la bibliothèque.





AVRIL

CREON : jeudi 7 : soirée Jazz par Larural - espace culturel
SADIRAC : samedi 9 : 19h salle Cabralès : concert de musique en créonnais
CREON : du 11 au 20 : bourse aux vêtements - salle des 1000 clubs
SADIRAC : 15 et 16 : Chat Huant 21h : qui a peur avec « l'étroit trio »
LOUPES : samedi 16 : loto à la salle polyvalente
LIGNAN DE BX : 16 et 17 : salon de l'énergétique
CREON : samedi 16 : concert africain organisé par Hip Percut
CURSAN : samedi 16 : concours de pétanque à 14h place de la mairie
SAINT LEON : dimanche 17 : thé dansant à la salle polyvalente
CROIGNON : dimanche 17 : vide grenier de l'Agora des jeunes
SADIRAC : mercredi 20 : opération jobs d'été à la bibliothèque
CREON : du 20 au 22 : stage de football organisé par le FCCC
LA SAUVE : du 23 au 25 : fêtes de Pâques organisées par le comité des fêtes
LA SAUVE : dimanche 24 : jeu de piste et chasse aux œufs dans l'Abbaye
HAUX : lundi 25 : omelette géante + fête foraine
LE POUT : 26 : randonnée
CREON : 29 et 30 : concert : la route de la Soie par Musique en Créonnais à l'espace culturel
SADIRAC : 29 au 1^{er} mai : fête locale
BARON : samedi 30 : loto + spectacle musical
LOUPES : samedi 30 : promenade gourmande à 18h sur la gabarre « la Lamproie »
SADIRAC : 30 : ESAT Bel Air à 10h : 3^e rencontre locale « le mal être chez les jeunes »

MAI

LIGNAN BX : dimanche 1^{er} : club de l'amitié + vide grenier
CREON : dimanche 1^{er} : 30^e tournoi de judo à la salle omnisport
CROIGNON : samedi 7 : printemps des associations de 9h à 18h salle des fêtes
HAUX : samedi 7 : animation bibliomédia
CROIGNON : dimanche 8 : repas des anciens combattants à 12h à la salle des fêtes
LE POUT : 10 mai : randonnée
CREON : du 13 au 23 : festival Entre 2 Films : rencontres d'Amérique du Nord (cinémaxlinder)
LIGNAN BX : du 13 au 15 : Lign'an d'Art expo vernissage
SADIRAC : 14 mai : 21h Nuit des Musées
BARON : samedi 14 : vide grenier asso parents d'élèves
CREON : samedi 14 : vide grenier à la station vélo (récré des primat)
CURSAN : samedi 21 : concours de pétanque - 14h place de la mairie
CURSAN : dimanche 22 : rando-rallye pédestre sur la journée
CROIGNON : dimanche 22 : 15^e anniversaire de l'association Gironde Louisiane
SADIRAC : du 24 au 28 : élection « Prix lire-élu » - bibliothèque
LIGNAN BX : vendredi 27 : USL - expression contemporaine
BARON : samedi 28 : spectacle pour enfants des « mots de Jossy »
CREON : samedi 28 : gala de danse par Choré Art : espace culturel
LIGNAN BX : samedi 28 : USL badminton : tournoi interne
CURSAN : dimanche 29 : randonnée pédestre

JUIN

CREON :
samedi 4 : concert de musique en créonnais - centre culturel

SAINT LEON : samedi 4 : fête de la bière

CROIGNON : dimanche 5 : croignonade organisée par le comité des fêtes

BARON : 4 & 5 : stage de danse africaine par l'asso Tankono

CREON : samedi 4 : participation du JOSEM à la nuit de la Musique

LE POUT : dimanche 5 : vide grenier

HAUX : dimanche 5 : vide grenier

ST GENES DE LOMBAUD : samedi 11 : fête du village : randonnées VTT ;

pédestre ; équestres organisées par le Cercle des Lombausiens.

CURSAN : dimanche 12 : brocante et vide grenier de 8h à 18h

CURSAN : lundi 13 : concours de pétanque à partir de 14h

CREON : du 20 au 26 : exposition Arts plastiques (kaléidoscope) et Festival Walcouma (Centre culturel)

BARON : samedi 18 : AG de la SAHCC

CURSAN : samedi 18 : soirée moules frites animée par une banda et clôturée par un feu artificiel

SADIRAC : 18 et 19 : 26^e fête de la Poterie à la maison de la poterie - vide grenier à Lorient

CROIGNON : samedi 25 : exposition de l'association « doigts de fée » salle des fêtes

BARON : samedi 25 : repas du village organisé par ABR

LOUPES : samedi 25 : jeux inter village avec les villages de Loupes, Croignon, et le Pout

LE POUT : dimanche 26 : randonnée

LIGNAN BX : dimanche 26 : USL tennis-tournoi fin d'année

Nos communes sont sur la toile ! Comment les visiter ?

- **CREON** : www.mairie-creon.fr
- **CROIGNON** : www.croignon.fr
- **CURSAN** : www.cursan.fr
- **HAUX** : www.mairie.haux33.fr
- **LA SAUVE** : www.la.sauvemajeure.com
- **LIGNAN DE BX** : www.lignan-de-bordeaux.fr
- **SADIRAC** : www.mairie-sadirac.fr
- **SAINT GENES DE LOMBAUD** : en cours de réhabilitation
- **SAINT LEON** : www.mairie-saintleon.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CRÉONNAIS

4, Rue Régano - 33670 CRÉON

HORAIRES D'OUVERTURE :

du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 05 57 34 57 00 • Fax 05 57 34 57 09

Courriel : cc-creonnais@voila.fr • N°22 AVRIL 2011

Directeur de la publication : Bernard Le Gorec

Rédaction : Comité de rédaction

Photos : Communauté de Communes - Phovoir - Fotolia - Masterfile

Réalisation : SEPPA tel 05 57 30 09 10 - RC B 434 804 720 - Tirage : 8000 exemplaires

Magazine imprimé sur papier PEFC, blanchi sans chlore avec encres végétales.

Ce papier respecte le programme de protection des forêts.

